

Le PADF soutient treize projets régionaux en matière d'aménagement forestier

Mont-Laurier, le 17 juillet 2023 – Le 6 février dernier, la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) lançait un appel de projets dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2023-2024 – *Volet interventions ciblées*. Ce sont treize projets de la grande région des Laurentides qui ont été retenus.

Le Service de gestion intégrée des ressources naturelles (SGIRN) de la MRCAL administre, pour un troisième mandat, l'*Entente de délégation concernant la gestion du PADF 2021-2024* du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) qui regroupe quatre MRC signataires, Antoine-Labelle, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut et d'Argenteuil. Le PADF – *Volet interventions ciblées* vise, entre autres, la réalisation de projets et la mise en valeur de la ressource forestière sur le territoire des huit MRC de la région des Laurentides.

Dans le cadre de l'appel public pour l'année 2023-2024, les projets admissibles étaient :

- Les projets permettant de documenter les différents enjeux liés aux préoccupations des TGIRT afin d'appuyer les décisions et les orientations reliées à la planification forestière;
- Les projets de réalisation de travaux sylvicoles d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales;
- Les projets d'amélioration, de réfection ou d'entretien du réseau de chemins multiusages pour les divers utilisateurs des terres publiques;
- Les projets d'accompagnement des initiatives et de soutien à l'organisation d'activités visant à favoriser l'aménagement forestier et la mise en valeur de la ressource forestière.

Treize projets ont été retenus par les comités de sélection des MRC signataires de l'entente. Ces projets, coordonnés par le SGIRN de la MRCAL, répondent aux différents objectifs du PADF. Les aides financières accordées totalisent 259 896 \$, dont 17 896 \$ de l'enveloppe résiduelle de 2022-2023 et 242 000 \$ de l'enveloppe 2023-2024 :

- Traverse Ferme-Neuve - Sainte-Anne-du-Lac, amélioration ou réfection de chemins multiusages – Club Quad Destinations Hautes-Laurentides – 18 000 \$
- Évaluation des chemins pour le transport forestier, acquisition de connaissances et documentation d'enjeux liés aux préoccupations de la TGIRT – MRC des Laurentides – 20 000 \$
- Aménagement forestier sur TPI, travaux sylvicoles sur les territoires forestiers résiduels – MRC des Laurentides – 8 000 \$
- Documentation de l'état des cours d'eau avant et après les coupes forestières, acquisition de connaissances et documentation d'enjeux liés aux préoccupations de la TGIRT – OBVRPNS – 19 655 \$

- Mobilisation des bois en forêt privée, activité visant à favoriser l'aménagement forestier et la mise en valeur de la ressource forestière – Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais – 30 000 \$
- Aménagement forestier sur TPI, amélioration ou réfection de chemins multiusages et travaux sylvicoles sur les territoires forestiers résiduels – MRC d'Antoine-Labelle – 58 000 \$
- Amélioration du chemin Mc Caskill menant aux secteurs Kilby, Blueberry et des Bleuets du Parc régional Kiamika, amélioration ou réfection de chemins multiusages – Société de développement du Réservoir Kiamika – 18 220 \$
- Documentation de la performance de Skyroads, un outil de planification de chemins forestiers, acquisition de connaissances et documentation d'enjeux liés aux préoccupations de la TGIRT – Signature Bois Laurentides – 16 000 \$
- Implication des pourvoiries en aménagement forestier intégré et concertation, acquisition de connaissances et documentation d'enjeux liés aux préoccupations de la TGIRT – Association des pourvoiries des Laurentides – 19 425 \$
- Plan d'orientation et de valorisation de trois ravages de cerfs de virginie de la forêt privée de la MRC d'Argenteuil, activité visant à favoriser l'aménagement forestier et la mise en valeur de la ressource forestière – Terra-Bois, coopérative de propriétaires de boisés – 16 700 \$
- Réfection du chemin Grenier, amélioration ou réfection de chemins – Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles – 9 948 \$
- Amélioration du chemin du Lac-31 Milles, amélioration ou réfection de chemins – Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain, 9 948 \$
- Les métavers forestier – Phase 2, activité visant à favoriser l'aménagement forestier et la mise en valeur de la ressource forestière – Table Forêt Laurentides – 16 000 \$

Aménagement forestier en territoire public

L'aménagement durable des forêts est régi par la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* et « a pour but de maintenir ou d'améliorer la santé à long terme des écosystèmes forestiers, afin d'offrir aux générations d'aujourd'hui et de demain les avantages environnementaux, économiques et sociaux que procurent ces écosystèmes »¹.

Ainsi, la MRCAL contribue à l'harmonisation des différents usages de la forêt selon les droits consentis et les orientations prescrites par la Loi. Elle souhaite participer au partage du territoire public, afin de rendre possibles les différentes activités et d'en faire une utilisation responsable.

Par la coordination des TGIRT, la MRC s'assure de recueillir les intérêts et les préoccupations des personnes et des organismes concernés par les différentes activités d'aménagement forestier, soit les territoires fauniques structurés, les organismes en environnement, les acériculteurs, les clubs de VHR, les entreprises forestières et plus encore. Ces membres des TGIRT fixent également des objectifs locaux d'aménagement durable des forêts et conviennent des mesures d'harmonisation à leurs multiples usages de la forêt.

¹ Gouvernement du Québec (2016-2022). *Aménagement durable des forêts*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. <https://mfpp.gouv.qc.ca/les-forets/amenagement-durable-forets/>

– 30 –

Source : Billie Piché
Coordonnatrice aux communications
819 623-3485, poste 123
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca